



L'Association ACARS recrute

2 Infirmier(ère)s de nuit en CDI à temps partiel (0.71 ETP + remplacements)

L'ACARS, association stéphanoise créée en 1976, œuvre pour l'autonomisation de personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et/ou médical. Elle a pour objet de promouvoir des initiatives et gérer des services d'hébergement, logement, insertion, prévention et accompagnement sur le bassin stéphanois.

En réponse à un besoin identifié, l'ACARS crée un service de **Lits d'Accueil Médicalisé (LAM)**. Son objectif est de proposer et dispenser des soins médicaux et paramédicaux à des personnes sans domicile fixe atteintes de pathologies chroniques non bénignes, et qui nécessitent un suivi thérapeutique à plus ou moins long terme.

Dans ce contexte de création de service, l'ACARS recrute en CDI **2 Infirmier(e)s de nuit, à temps partiel (0.71 ETP + remplacements)**, pour une ouverture de service prévue le 4 septembre 2023.

Votre profil :

- Vous êtes Titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier et portez un réel intérêt à l'accompagnement d'un public adulte, en grande précarité
- Vous êtes dynamique et motivé(e) à l'idée de vous impliquer dans la création d'un nouveau dispositif
- Vous connaissez les différentes pathologies liées à la grande précarité, à la vie à la rue, et notamment les différentes pathologies pouvant engendrer une perte d'autonomie importante
- Vous êtes sensibilisé(e) aux soins palliatifs et à l'accompagnement de fin de vie

Les missions du poste :

Sous la responsabilité de la Cadre de santé, et en lien avec le médecin de la structure, vous travaillez en équipe pluridisciplinaire et exercez les missions suivantes :

- Assurer la préparation des piluliers et la délivrance des traitements
- Organiser, effectuer et coordonner les soins, y compris ceux prodigués à l'extérieur de la structure (suivant les instructions du médecin)
- Prévenir et gérer les situations d'urgence
- Assurer des soins relationnels et de réhabilitation psycho sociale
- Participer à la mise en place, la programmation, l'évaluation et l'ajustement des projets de soins, et de leur suivi par l'équipe pluridisciplinaire.
- Suivre et gérer le stock de médicaments
- Participer à l'éducation thérapeutique et aux démarches de prévention et éducation à la santé
- Garantir la continuité des accompagnements par la tenue d'un dossier de soins ainsi que la réalisation de transmissions professionnelles ciblées
- Transmettre et tracer les actes dans le dossier informatique du résident

Les conditions d'emploi :

- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 4
- Salaire brut mensuel de **1 751,55 € primes Ségur comprises** (pour 0.71 ETP, hors remplacements) en début de carrière (Reprise de l'ancienneté sur justificatifs)
- **Indemnisation** des repas pris sur place
- **Congés supplémentaires** (3 jours par trimestre x 3 trimestres)
- Planning établi sur une continuité de service 24h/24, roulements horaires sur 3 semaines (21h15-7h15),
- 1 weekend travaillé sur 3 (**2 week-ends vendredi-samedi-dimanche de repos**)
- Temps partiel + remplacements des absences
- Possibilité de formation et de mobilité interne
- Logiciel de gestion du temps de travail (Octime) et du suivi des résidents (NetVie)
- Mutuelle d'entreprise prise en charge à 50% et abonnement transport en commun pris en charge à 50%

**Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation
à Amandine LAFONT, Responsable RH - alafont@association-acars.fr**